

Contrat de certification Qualiopi

Référentiel national unique



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vos informations

Raison sociale de l'organisme	SPA MINCI
Quel est le statut de votre organisme ?	Entreprise individuelle
Date de création de la structure juridique	2017-06-15
SIRET	80207455900062
Nom du dirigeant/représentant LEGAL de l'organisme	LAFORGE
Prénom du dirigeant/représentant LEGAL de l'organisme	ANAISS
Fonction du dirigeant/représentant LEGAL de l'organisme	GERANTE
Adresse	1 avenue du surintendant
Code Postal	34300
Ville	CAP D'AGDE
Email	spa.minci@gmail.com
Téléphone	0782270868

Nom et coordonnées du contact (si différent du responsable legal)

Nom	TIMM
Prénom	JURGEN
Fonction du contact	SOUS TRAITANT
Email	jurgen@world-consulting.fr
Téléphone	0647884611

Pour toute question ou pour nous renvoyer votre contrat signé, nous vous remercions de nous écrire à info@proneo-certification.fr
N'oubliez de nous joindre avec votre contrat votre dernier bilan pédagogique et financier, si nous vous en avez un.

Prestation

L'organisme client est engagé pour un cycle de 3 ans (36 mois) débutant à partir de la date d'émission du certificat. Le cycle est composé de la manière suivante :

- un audit initial sur site
- un audit de surveillance entre le 14ème et 22ème mois.

Un audit de renouvellement à 36 mois donnera lieu à la signature d'un nouveau contrat.

L'auditeur informe le client audité des non-conformités tout au long de l'audit et lors de la réunion de clôture.

Les conclusions de l'audit sont transmises au client sous la forme d'un rapport envoyé par l'auditeur.

Le rapport liste chaque critère et chaque indicateur en indiquant la conformité ou l'absence de conformité. Le rapport prend en compte les différents types d'actions de l'organisme client.

La décision de certification est prise par le certificateur sur la base du rapport d'audit.

Audit à blanc

Si vous n'avez pas demandé d'audit à blanc, il est tout à fait possible d'ajouter cette option.

L'audit à blanc est un outil pour vous préparer à l'audit de certification. C'est un outil adapté pour vous assurer de la conformité de vos réponses aux critères et aux indicateurs du référentiel national qualité Qualiopi.

Vous passez en revue avec l'auditeur les indicateurs de votre choix. Un rapport vous est remis après l'audit.

L'audit à blanc est partiel. Pronéo Certification a fixé la limite aux deux tiers du nombre d'indicateurs.

L'organisme audité choisit la liste des indicateurs à auditer lors de l'audit à blanc. L'auditeur prend contact avec vous pour préparer l'audit.

Nos auditeurs

Les auditeurs missionnés pour vous auditer sont sélectionnés rigoureusement selon trois critères principaux :

- leur expérience du secteur de la formation et de l'apprentissage à travers une expérience professionnelle ou par la réalisation d'audits dans ce secteur d'activité.
- La maîtrise des techniques d'audit validée par le passage de tests mis en place par PRONÉOCertification. Les auditeurs sont pour la plupart d'entre eux certifiés par une des deux principales certifications de compétences d'auditeurs existantes. l'IRCA ou l'ICA (AFNOR).
- Leur savoir être est notamment évalué lors de la sélection de l'auditeur par la direction de PRONÉO

Tous les auditeurs s'engagent en signant une charte de déontologie, impartialité et de confidentialité.



Nous aurons toujours un auditeur
près de chez vous.

TARIFS de la certification Qualiopi

Tarif pour le cycle de certification*

Audit initial					
	Nombre de jours d'audit	Total € HT	Total € TTC	Modalités de paiement	Montant de l'acompte de l'audit initial
Audit Initial et rapport d'audit	1	996,00	1 195,20	Frais de gestion et acompte de 70% des frais d'audit avant l'audit initial, le solde après réalisation de la prestation	797,20 HT 956,64 TTC
Analyse du rapport et prise de décision de certification					

Minimum 14 mois plus tard : audit de surveillance				
	Nombre de jours d'audit	Total € HT	Total € TTC	Modalités de paiement
Audit à distance ou sur site entre le 14 et 22 ème mois	0.5	548,00	657,60	Paiement de la totalité après réalisation de la prestation

Les durées d'audit sont définies dans l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du travail et dans l'arrêté du 31 mai 2023.

La durée et le tarif de l'audit de surveillance sont susceptibles d'évoluer selon le BPF que vous nous communiquerez avant sa réalisation.

*Pour les organismes monosites, les frais de dossier (traitement de la recevabilité, organisation de l'audit) sont de 100 € HT par phase d'audit (initial, surveillance, renouvellement, extension, complémentaire, ajout de site). Les frais de mission de l'auditeur ne sont pas facturés.

*Pour les organismes multisites, les frais de dossier sont de 350 € HT par phase d'audit (initial, surveillance, renouvellement, extension, complémentaire, ajout de site). Les frais de mission de l'auditeur sont de 75 € HT par jour et par site

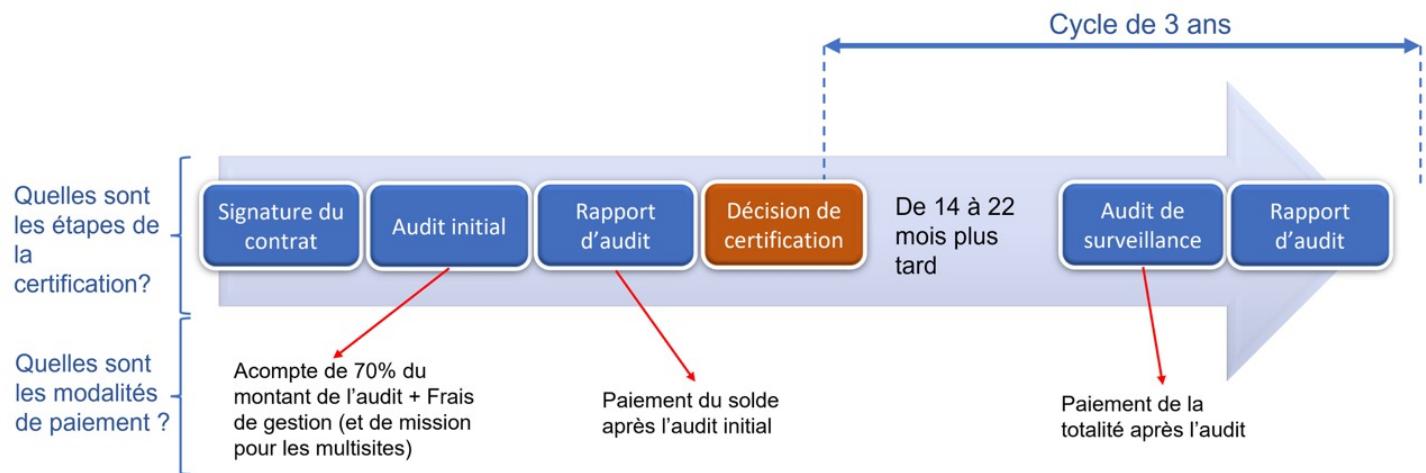
**Les frais de dossier sont facturables en même temps que l'acompte versé avant l'audit.

Le tarif d'une journée d'audit pleine est de 996 euros hors taxes. Il s'élève à 548 euros hors taxes pour une demi-journée.

Pour les audits dans les départements d'outre-mer, régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer PRONÉO

Certification vous précisera le montant des frais de mission de l'auditeur selon le lieu d'audit avant la réalisation de votre audit.

Processus de certification et modalités de paiement



Notre tarification est transparente. Il n'y a pas de coûts de traitement des éventuelles non-conformités ou de surcoût pour choisir vous-même votre propre date d'audit. C'est une différence importante avec de nombreux de nos concurrents.

En cas de modification réglementaire, PRONÉO Certification se réserve le droit de revoir ses conditions.

L'organisme de formation sera bien évidemment informé de tous les changements nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences et des éventuels changements tarifaires.

Le paiement de 70% du montant de la prestation est demandé avant la date de l'audit initial.

Le solde est réglé après l'audit de certification. L'audit de surveillance à distance ou sur site est réglé en une seule fois au moment du contrôle du cycle de certification.

Les factures sont payables à réception de facture par virement. Les prix sont susceptibles de varier en fonction de l'indice SYNTEC

Le délai maximum de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour d'exécution de la prestation.

Les frais facturés restent acquis à PRONÉO Certification quelle que soit l'issue des évaluations.

PRONÉO Certification

PRONÉO Certification est un organisme de certification tierce partie et indépendant.

PRONÉO Certification est accrédité par le COFRAC pour certifier les organismes sur le référentiel national qualité (attestation n° 5-0615, portée disponible sur le site Cofrac.fr)

Notre métier est d'organiser et de réaliser des audits dans le respect des normes internationales en vigueur et de la réglementation en vigueur.

Notre expérience depuis plus de 10 ans dans la certification d'entreprise nous permet de vous proposer des solutions éprouvées, fiables et innovantes.

Pour cela, nous nous engageons à vous écouter et à comprendre vos contraintes et vos enjeux afin de vous proposer la solution la plus adaptée à votre contexte.

Nos valeurs sont l'impartialité, la confidentialité, la qualité, la responsabilité, la bienveillance et la confiance.

Signature

La société déclare avoir lu et accepté les termes des documents suivants (téléchargeables librement sur la page d'accueil du site de Pronéo : <https://www.proneo-certification.fr>) : la procédure de certification PRO RNQ 003, le guide de lecture, les conditions générales de vente FORM 013. Les documents applicables à tout moment sont ceux en vigueur et disponibles sur le site web de Pronéo.

L'exhaustivité des informations sur le processus de certification et sur le référentiel de certification est précisée dans la procédure de certification (référence PRO RNQ 003)

Pour un organisme nouvel entrant, la réalisation d'une action de formation dans la catégorie à certifier est obligatoire pour permettre le déclenchement de l'audit.

La date d'audit sera confirmée après réception du devis signé selon la disponibilité des auditeurs de Pronéo Certification et selon vos souhaits de date.

Mode de paiement : Virement bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1027 8060 4700 0209 7020 163

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

Merci d'indiquer dans votre ordre de virement le nom de votre organisme

La société cliente s'engage à accueillir l'auditeur dans le respect des règles de distanciation et sanitaires liées à la présence du Covid-19.

Merci de nous retourner un exemplaire complet du présent contrat, sans oublier de dater et apposer une signature originale ainsi que le cachet de l'entreprise.

Le visa de l'entreprise sur ce document vaut acceptation des termes de nos conditions générales de vente et du présent document.

Après avoir reçu le contrat signé, PRONÉO Certification réalise une vérification de tous les documents et des informations envoyés par le client. En cas de dossier incomplet, PRONÉO Certification reviendra vers l'organisme. Si les éléments manquants ne sont pas apportés sous 30 jours après réception du dossier, PRONÉO Certification ne pourra pas réaliser la prestation de certification.

Le contrat signé et daté est à envoyer dans son intégralité à info@proneo-certification.fr avec votre dernier bilan pédagogique et financier ainsi que votre organigramme nominatif et fonctionnel à jour y compris si vous

intervenez seul dans votre organisme.

A REMPLIR PAR L'ORGANISME

Nom du signataire :

Fonction du signataire :

Date :

Signature

Cachet de l'entreprise

Pour toute question ou pour nous renvoyer votre contrat signé, nous vous remercions de nous écrire à info@proneo-certification.fr
N'oubliez de nous joindre avec votre contrat votre dernier bilan pédagogique et financier, si nous vous en avez un.

Votre organisme

Votre organisme est-il nouvel entrant sur la catégorie à certifier ? non

Définition, un organisme est considéré comme nouvel entrant si :

- il est dans sa première année d'activité ;
- s'il débute une activité sur une nouvelle catégorie d'actions.

La réalisation d'une action de formation dans la catégorie à certifier est obligatoire pour permettre le déclenchement de l'audit.

Votre organisme dispose-t-il de certifications ou labellisation reconnu par le CNEFOP ? non

Attention la certification Qualiopi n'est pas une certification de type CNEFOP.

Votre organisme dispose t-il d'un numéro de déclaration d'activité (NDA) oui

Saisissez votre numéro de déclaration d'activité (NDA) 24370401937

L'organisme de formation dispose-t-il d'un bilan pédagogique et financier ? Oui

En cas d'absence de BPF, conformément à la réglementation, pour les organismes débutant leur activité de dispensateur d'actions concourant au développement des compétences, le montant des produits perçus par catégorie de financeur relatifs à l'activité de prestataire d'actions concourant au développement des compétences, établi à partir des données comptables issues, selon leur statut juridique, du livre journal, du grand livre ou du livre des recettes encaissées, attestation de chiffre d'affaires signée par votre comptable, un business plan afin de retracer l'ensemble des produits relatifs à l'activité de prestataire d'actions concourant au développement des compétences.

Chargez votre bilan pédagogique et financier 4.-BPF_2023.pdf

Joindre votre organigramme nominatif et fonctionnel

Merci de nous communiquer l'organigramme nominatif et fonctionnel de votre organisme , quelle que soit la taille de votre organisme. Cet organigramme permet notamment de connaître les interlocuteurs de l'auditeur.

Votre organisme a-t-il une organisation multisite, comme détaillé dans l'arrêté du 6 juin 2019 ?

Un organisme ne peut être considéré comme multisite que s'il dispose de plusieurs sites et satisfait aux exigences suivantes

- il possède un seul et unique système qualité ;
- il identifie sa fonction centrale qui fait partie de l'entité et n'est pas sous-traitée ;
- une fonction centrale régit plusieurs sites et a l'autorité organisationnelle pour définir, mettre en place et faire fonctionner le système qualité unique ;
- tous les sites sont inclus dans le programme de surveillance de l'organisme, dont la fonction centrale est responsable des

mesures correctives nécessaires sur les sites, veille à ce que les données de chaque site soient collectées et analysées, et est capable de démontrer son autorité et sa capacité à amorcer au besoin des changements organisationnels.

Non

Votre chiffre d'affaires par type d'actions de développement des compétences à certifier *

Actions de formation continue	3290
Quelles catégories d'action souhaitez-vous certifier ?	L -6313-1-1° Actions de formation
Préciser ici les autres catégories d'action réalisées par votre organisme mais que vous ne souhaitez pas faire certifier par Pronéo.	Aucune autre
Description de l'activité de l'organisme en tant que prestataire d'actions concourant au développement des compétences	formation massage californien suédois

Audit à blanc

Souhaitez-vous un audit à blanc ?

L'audit à blanc est un outil pour vous préparer à l'audit de certification et pour vous assurer de la conformité de vos réponses aux critères et aux indicateurs du référentiel national qualité. Vous passez en revue avec l'auditeur les indicateurs du référentiel que vous souhaitez. Un rapport vous est remis après l'audit à blanc. Ce choix peut être modifié plus tard à condition que l'audit à blanc ait lieu avant la certification.

Non

Audit de certification

Période souhaitée de l'audit de certification :

Conformément à la réglementation l'audit initial est systématiquement réalisé sur site. Pronéo Certification vous contactera pour préciser la date d'audit de certification selon la disponibilité des auditeurs

au plus vite

Informations complémentaires sur votre organisme

Votre organisme dispose-t-il de locaux permanents dédiés à la réalisation des actions de formation ?	non
Maîtrisez-vous les outils informatiques pour réaliser un audit à distance (partage d'écran, outils de visio-conférence)	Oui
Votre organisme dispose-t-il d'une connexion internet de bonne qualité ?	Oui
La documentation de votre organisme est-elle numérisée ou sera-t-elle numérisée pour le jour de l'audit en cas d'audit à distance ?	Oui

Avez-vous un handicap qui pourrait vous gêner dans la réalisation d'un audit à distance ?

Non

Impartialité - Accompagnement

Au cours des deux dernières années, votre organisme a-t-il été accompagné par un cabinet de conseil pour obtenir la certification sur le référentiel national unique ?

Oui

Merci de préciser le nom du cabinet conseil

world consulting

Votre organisme de formation réalise-t-il des prestations en tout ou partie à distance ?

non

Votre organisme de formation réalise-t-il des prestations en situation de travail ?

non

Votre organisme de formation réalise-t-il des prestations en alternance ?

non

Votre organisme de formation réalise-t-il des prestations certifiantes (inscrites au RNCP) ?

non

Votre organisme réalise-t-il des prestations inscrites au RS ?

non

Votre organisme de formation réalise-t-il des prestations pour le compte d'un autre organisme de développement des compétences ? (en tant que sous-traitant)

non

Votre organisme de formation réalise-t-il des prestations réalisées pour le compte d'un autre organisme (en tant que sous-traitant) ?

non

Êtes-vous déjà client de Pronéo Certification ?

non

Comment avez-vous connu Proneo Certification ?

recommandation

Merci de bien vouloir nous indiquer le nom de l'organisme et éventuellement de la personne.

world consulting

Je déclare sur l'honneur, qu'à ce jour, je n'ai pas conclu un contrat de certification avec un autre organisme certificateur pour les catégories d'actions sollicitées dans cette demande, ni fait l'objet d'un refus ou d'un retrait de certification de moins de trois mois sur ces catégories.

OUI

Je déclare que les renseignements fournis et les documents joints à cette demande de certification sont exacts et conformes à la réalité.

OUI

J'ai pris connaissance que la réalisation/mise en œuvre d'une prestation est un prérequis pour le déclenchement de l'audit.

OUI

Date

2024-07-16

Nom et Prénom du signataire

ANNAIS LAFORGE